



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2021

Au moment de l'approbation du Compte Rendu de la séance du 16 décembre 2020, une demande est formulée pour que les points évoqués en questions diverses soient retranscrits dans le Compte Rendu.

Le Compte Rendu de la séance du 16 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) Pacte de Gouvernance de GrandAngoulême

Monsieur Michel Andrieux 1^{er} Vice Président de GrandAngoulême est intervenu pour une présentation de ce pacte de gouvernance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents **EMET un avis favorable** sur le Pacte de Gouvernance de GrandAngoulême.

2) Autorisation permanente de poursuites accordée au Comptable Public

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune de Dirac a intégré la trésorerie d'Angoulême Municipale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents **OCTROIE** une autorisation permanente et générale de poursuites à Monsieur Damien THOMAS, Trésorier d'Angoulême Municipale et **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

3) Défenses des intérêts de la commune de Dirac devant le Tribunal Administratif de Poitiers face au nouveau refus de reconnaissance en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse 2016

En décembre 2020, l'état a de nouveau rendu avis défavorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelles suite à la sécheresse de l'été 2016. Pour défendre les intérêts de la commune et des ses habitants, Madame le Maire, par délégation en date du 7 octobre 2020, a décidé de saisir le Tribunal Administratif contre l'arrêté interministériel refusant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents à intervenir à cet effet.

4) Motion relative à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en raison de la sécheresse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DEMANDE :**

- Une refonte totale de la procédure de l'état de catastrophe naturelle et des procédures d'indemnisation au profit des sinistrés, en faveur d'une procédure plus lisible et d'une instruction des demandes circonstanciée,
- D'associer les élus locaux et les représentants des associations de défense des intérêts des sinistrés au processus de réforme,
- La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les communes charentaises ayant fait les demandes et ce depuis 2016.

5) Motion de soutien aux acteurs culturels face à la décision de non-réouverture des lieux de culture

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **APPORTE** son soutien aux acteurs culturels face à la décision de non-réouvertures des lieux de culture,
- **ALERTE** sur les conséquences d'une telle décision qui risque de plonger tous les professions culturelles et artistiques, déjà en grande difficulté, dans une crise sans issue,
- **S'ASSOCIE** aux démarches entreprises par les organisations professionnelles afin que, dans un souci d'équité, les lieux culturels et artistiques puissent retrouver vie et accueillir celles et ceux qui les considèrent comme essentiels,
- **DEMANDE** au Gouvernement de revoir sa position.

Questions diverses :

Les rapports d'activité 2019 de GrandAngoulême sur l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif sont à disposition en mairie pour consultations

Cabinet Médical : Fin des travaux prévue mi-mars ou fin mars. Le 22 février prochain, rencontre avec les médecins pour finaliser les choses. Les médecins ont effectué une modification de contrat afin que Dirac devienne une extension de Dignac, ainsi certaines aides de l'Etat et la Région pourront être mobilisées. Deux médecins consulteront à tour de rôle dans un bureau, l'autre bureau sera utilisé par une psychologue et une sage-femme en alternative. Enfin les infirmières occuperont la dernière partie.

Aménagement du Centre Bourg : Une étude plus approfondie est en cours sur le devenir et l'affectation des bâtiments. Les négociations avec les kinés n'ont pas abouti pour l'aménagement de l'ancien garage Appéré. Anthony DOUET interroge sur la communication aux habitants et insiste sur la nécessité de réfléchir à des modalités d'implication de la population même si le projet n'en est qu'à ses balbutiements. Madame le Maire explique que plusieurs tranches sont prévues avec de nombreuses hypothèses en termes de projet. Une information générale sera faite lorsque la mairie disposera d'éléments plus fiables.

Groupes de travail de l'Agglomération GrandAngoulême : Les comptes-rendus des différents groupes de travail sont rédigés par l'Agglo

Agriculture et alimentation :

Bénédicte MONTÉGU y a participé. Une réflexion est menée autour de la part du Bio et du Local dans l'alimentation.

Projet en cours : aide à la conversion et circuits courts.

Enfance Jeunesse :

Cette réunion portait sur l'état des lieux.

Rémi SARRAT informe que GrandAngoulême a été retenu dans le cadre d'un appel d'offre parmi 9 candidats finalistes pour recevoir une dotation pour la reconnaissance de « Capitale Culturelle de France ».

Date d'affichage : 19 février 2021

Madame le Maire,

